

Nom :

Prénom :

(Affectation).

A

Madame l'Inspectrice d'Académie

s/c de Mme, M. l'IEN de

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à ce mouvement

Madame l'Inspectrice d'académie,

Depuis plusieurs semaines, les enseignants, les parents d'élèves et les représentants du personnel du Rhône s'opposent à la suppression des RASED programmée dans les circonscriptions de Vaulx en Velin et de Décines.

Au-delà de votre refus de revenir sur la suppression des 3 postes RASED, nous sommes totalement opposés à la redéfinition complète de la carte des RASED de ces deux circonscriptions pour les faire correspondre à d'obscurs limites administratives.

Malgré nos interventions répétées sur ce principe, vous semblez persister dans cette voie de suppression de moyens mis directement au service des élèves les plus en difficultés du département, auxquels l'ensemble des personnels est profondément attaché.

Estimant pour notre part avoir exploré toutes les voies possibles de recours, nous sommes contraints aujourd'hui de recourir à la grève.

La Loi instituant un droit d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire impose "à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48 heures avant la grève son intention d'y participer".

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève du mardi 8 juin à partir de 8 heures.

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre "est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil" (article L133-5).

A le

Signature